



Déclaration liminaire du SE-Unsa à la CAPA second degré du mercredi 05 avril 2023

Madame la Rectrice,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA, en vos grades et qualités,

Cette CAPA de recours sur les avis des rendez-vous de carrière se tient dans un contexte social dégradé et anxiogène.

En marge de la guerre en Ukraine, qui ne cesse de durer, et d'une inflation très importante, le gouvernement reste sourd à l'opposition d'une majorité de français et à la totalité des organisations syndicales face à une réforme des retraites injuste et injustifiée pour les salarié.e.s. Mme Borne a reçu ce matin l'intersyndicale, après près de 3 mois d'indifférences et de mépris qui ne pouvaient pas aboutir à autre chose qu'un embrasement social et la violence qui en résulte. Cette rencontre a montré qu'il n'y avait toujours aucune écoute ni prise en compte des représentants des travailleurs.

Le SE-Unsa reste mobilisé afin d'empêcher la mise en œuvre de cette réforme et appelle à la mobilisation de tous ceux qui le peuvent demain.

Comme en prémices de la situation actuelle, la Loi fonction publique a fortement dégradé la représentation des personnels dans les actes de gestion de la carrière des agents. Cette atteinte à la transparence a pour conséquence d'accroître l'incompréhension et la défiance des agents envers leur administration. Le SE-Unsa continue de revendiquer la réintégration des organisations syndicales représentatives dans tous les actes de gestion des personnels à travers des CAP académiques et nationales.

Concernant l'ordre du jour, le SE-Unsa continue de dénoncer les quotas d'avis qui dévoient l'esprit du PPCR et empêchent trop souvent une évaluation finale cohérente avec les avis des chefs d'établissement et des IPR. Ces rendez-vous de carrière sont les seuls « moments » où l'institution doit prendre le temps d'apporter de la reconnaissance à la qualité et à l'investissement des agents. Cette reconnaissance est essentielle et attendue par les collègues. Comment comprendre et accepter qu'une règle arithmétique absurde puisse régir ces seuls instants où l'on nous promet de prendre en compte notre carrière ? Au lieu de se sentir reconnus et investis, les agents éprouvent de l'incompréhension, de la rancœur et de la défiance. Rien de tel pour casser une dynamique professionnelle.

Merci de votre attention.

Pour le SE-Unsa Grenoble,
Sophie Descazaux
Hélène Labrousse
Gaétan Raffin